

Bienvenue à **VANTOUX**



Evénements



Expo Jean Prouvé

La municipalité a gentiment prêté une des tables de classe de l'ancienne école pour l'exposition pérenne de mobilier conçu par l'architecte Jean Prouvé au musée des Beaux-Arts de Nancy. Une salle lui est entièrement consacrée, présentant un florilège de ses réalisations



11 Novembre

Après un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, s'en est suivie une remise de médailles et diplômes du Souvenir Français au centre Socioculturel



A Tout Vent

Nouveau souffle pour A Tout Vent

L'association qui était en sommeil depuis quatre ans s'éveille, motivée par sa présidente Renée-Claire Hanen, et sa nouvelle équipe composée de femmes du crû. Au programme : promotion, sensibilisation, information et conseils sur des méthodes naturelles de soins et de développement personnel pour accéder à un bien-être physique et psychique comme les huiles essentielles, la lithothérapie, l'hypnose, la méditation... Tous ces sujets seront abordés sous forme de conférences ou d'ateliers animés par un intervenant

Les enfants du périscolaire de l'école Les Moulins ont joué au Père Noël !

Sous la houlette de Séverine Haffner, la dynamique directrice de la structure et de toute son équipe, une opération « Offrons un Noël à tous les enfants » a été mise en place en partenariat avec une entreprise immobilière sise à Saint-Julien-lès-Metz. L'ensemble des soixante enfants inscrits au périscolaire a joué le jeu et a apporté un de ses jouets à l'école. L'entreprise qui a géré cette belle initiative s'est ensuite chargée de les redistribuer à des enfants défavorisés



Périscolaire



Lauréats 2017

Les lauréats des décorations de Noël et des maisons fleuries pour l'année passée ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des Vœux de la Municipalité.

Et les nouveaux habitants de notre commune officiellement accueillis : Les familles Blaise, Amorim, Pistorius, Roeder, Boob, Ferreira, Zoglia, Wintzer, Menu, Cimarelli, Rauch, Azibi et Beaufls.

Editorial



Lauréats des décorations de Noël

- 1) M. et Mme Roland SORNETTE
21 B rue Jean Julien Barbé (1)
- 2) M. et Mme Mathieu DUPONT
77 rue Jean Julien Barbé (2)
- 3) M. et Mme Régis BASTIEN - 6 rue du Coteau (3)



Lauréats des maisons fleuries

- 1) M. et Mme Crescent FABIEN
7 impasse de la Corvée Saint Martin
- 2) M. et Mme Henri GOULON
81 rue Jean Julien Barbé
- 3) M. et Mme Gilbert FOGELGESANG
6 rue Edmond Antoine

Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66
Email : mairie-vantoux@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-vantoux.fr

Directeur de la publication : **Bertrand BRIGAUDEAU**
Mise en page / Photos : **Thierry ROBINET**

Impression : **Advisual ImproRepro - Maizières-lès-Metz**

Mes chers concitoyens,

Le temps passe vite, l'année 2017 signe déjà la mi-mandat de notre équipe municipale.

Nous sommes fiers du travail accompli depuis le début de notre mandature.

Nous travaillons dans l'intérêt et le respect de nos concitoyens en privilégiant toujours l'intérêt collectif à l'intérêt individuel.

Un grand merci aux membres du conseil municipal, à l'équipe administrative et technique. Chacun essaie de faire de son mieux avec courage et sens du service.

2017 devrait signer l'achèvement du dossier PLU qui a obtenu un avis favorable de M. le commissaire enquêteur.

Le Plan Local d'Urbanisme déterminera le visage de Vantoux pour les 15 années à venir. Ce fut un travail considérable de deux ans pour la commission urbanisme qui a mené à terme ce projet.

Nos ambitions pour 2017 sont :

- *L'étude de l'enfouissement des réseaux ;*
- *L'agrandissement de l'école les Moulins qui connaît un succès sans faille depuis son ouverture ;*
- *La restauration du bâtiment Prouvé toujours à l'ordre du jour. Les subventions de l'Etat et de la région d'un montant de 450 000 € vont permettre à ce chef d'œuvre architectural de retrouver une seconde vie ;*

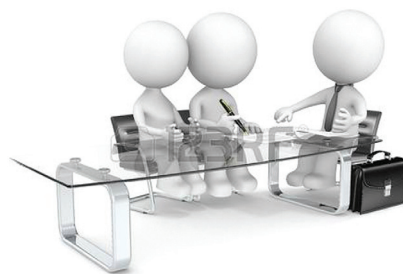
En ce début d'année nous vous adressons tous nos vœux de santé, de bonheur, que 2017 soit pour vous riche d'espoir et de réussite

Bertrand
BRIGAUDEAU
et son Conseil
Municipal



Délibérations

Compte rendu du Conseil Municipal
du mardi 18 octobre 2016, sous la présidence
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire



Compte rendu du Conseil Municipal
du jeudi 15 décembre 2016, sous la présidence
de M. Bertrand Brigaudeau, Maire

Point n° 1 : Assurance du personnel communal : Le Centre de gestion de la Moselle a procédé à la mise en concurrence de son contrat groupe d'assurance statutaire pour les agents des collectivités rattachées. C'est la compagnie SWISS LIFE qui a été retenue pour une durée de contrat de 4 ans. Les élus à l'unanimité acceptent cette souscription.

Point n° 2 : Projet d'agrandissement de l'école Les Moulins / Demande de subventions (Voir annexe 2) : L'extension de l'école était prévue dès sa construction ; vu le succès du périscolaire, l'extension va devenir une nécessité. Le coût est de 253 100 € HT. Afin de pouvoir être aidé dans ce projet, les dossiers de demandes de subventions doivent être déposés avant la fin de cette année. Il restera à la charge des deux communes 200 000 € à financer sur leurs fonds propres. M. Le Maire est autorisé à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à ces demandes.

Point n° 3 : Modification des statuts de Metz Métropole : Le Conseil de Communauté a approuvé la modification des statuts de Metz Métropole en vue de leur mise en conformité avec les dispositions de la Loi Notre relatives aux compétences des Communautés d'Agglomération. Point ajourné.

Point n° 4 : Modification de délégation du maire : Pour la délégation de signature des marchés au maire, la rédaction retenue dans la délibération d'avril 2014 s'écarte de ce que prévoit le CGCT. L'article L2122-22.4 prévoit que le maire peut être chargé « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ». Il serait donc opportun de modifier la délégation du maire afin que ce dernier puisse signer les accords-cadres et avenants. M. Le Maire demande aux élus de limiter cette faculté à un montant de 15 000 €. Cette modification est validée par le conseil.

Point n° 1 : Règlement des factures d'investissement avant le vote du BP 2017 : Préalablement au vote du budget primitif 2017, la commune ne peut engager, liquider, et mandater des dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2016. Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2017, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal autorise Le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2016, et ce avant le vote du budget primitif de 2017.

Point n° 2 : Recrutement agents recenseurs : M. Le Maire a nommé Mme Stéphanie GENY en tant que coordinateur municipal pour l'opération de recensement de la commune qui se déroulera du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. Il est demandé au conseil municipal de créer deux postes d'agents recenseurs pour la collecte des informations nécessaires au recensement de la population. Mme Sylvie ADAM domiciliée dans la commune et Stéphanie GENY, secrétaire de mairie sont nommées à ces postes. La commune percevra une dotation de l'INSEE qui couvrira en totalité les frais engendrés par ces 2 créations de postes.

Point n°3 : Nouveaux statuts Metz Métropole : Le Conseil Municipal s'abstient sur ces nouveaux statuts.

Point n°4 : Subventions associations : Comme tous les ans, les associations de la commune ont rempli une demande de subvention expliquant leurs projets pour l'année, leurs besoins matériels et financiers. Les élus décident d'attribuer les sommes ci-dessous à chaque association : Vantoux Loisirs : 500 € / AQVV : 500 € / Lyre Sportive : 1500 € / A Tout Vent : 500 €

Eradication des pigeons

Face à la prolifération de nombreux pigeons dans la commune ces derniers mois, le maire, Bertrand Brigaudeau a pris le problème très au sérieux. « Une étude a été réalisée et un devis établi en octobre dernier auprès d'une société spécialisée pour ce genre de mission. Elle a alors installé une quinzaine de cages contenant des graines pour appâter les volatiles sur des sites judicieusement choisis, en fonction des habitudes des pigeons : Sur le toit de l'ancienne école, sur celui de la maison de retraite, dans quelques jardins de la rue Jean-Julien Barbé... Un rapport hebdomadaire chiffré a été déposé en mairie. Résultat : en seulement quatre semaines, quelques quatre-vingts volatiles ont été ainsi piégés puis chloroformés. Mais cette campagne perdurera jusqu'à l'éradication complète de ces nuisibles » précise-t-il.

Pour poursuivre l'action engagée par la municipalité et être cohérent à l'égard des riverains qui subissent des dégâts, il est bien sûr interdit de nourrir les volatiles sous peine de poursuites.



Travaux

Nous avons constaté une dégradation de la toiture de la mairie : de nombreuses infiltrations apparaissent ci et là. Des travaux de rénovation ont été envisagés et des devis établis, mais devant leur coût exorbitant la municipalité ne peut pas faire face à ces travaux pour le moment.

Des couvreurs se chargent des petites réparations ponctuelles en attendant que les finances communales permettent d'effectuer une rénovation complète de la toiture.



Organisé par la commune de Vantoux, la deuxième édition de cet événement a réuni peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographes, couturière... et attiré un public d'amateurs chaque année plus nombreux.



Curieux puis ravis à l'entrée, impressionnés et séduits à la sortie, nos visiteurs étaient au rendez-vous et nous les en remercions. Une première pour certains ! En effet, 8 artistes sont venus nous rejoindre dont 3 vantousiens. Et tous ont gentiment partagé leurs expériences avec bienveillance, comme l'an passé. L'émotion et le plaisir de « partager » a été à la hauteur de leur talent. Merci et bravo à Jean-Pierre BOURE pour son idée d'un atelier céramique avec une démonstration de cuisson « raku Obvara ». Peut-être a-t-il fait naître une passion ? En tout cas, ses élèves étaient bien studieux et le public bien intéressé. Cette animation nous a donné des idées... Vivement 2017 !



Bertrand Brigaudeau, notre Maire, a coupé le cordon officialisant la seconde édition de l'exposition. La main innocente d'Emma a tiré au sort Jean LIPPOLIS, acceptant gentiment de réaliser l'affiche 2017. Et comme les artistes ont dit un GRAND OUI pour renouveler l'expérience, il y aura donc une 3e édition. Un GRAND MERCI à eux et rendez-vous à l'automne prochain.

Les artistes : Debout de gauche à droite : Thierry HERBST, Marie-France BELLE, Chantal BEYLET, Bruno JEANROY, Audrey LE, Jean-Pierre BOURE, Emma, Marina JACQUELOT, Eléna JACQUELOT, Sébastien ANTOINE, Sandrine RUGGERI, Jean LIPPOLIS, Thierry ROCHEL, Amandine MANGENOT. Assis : Asya SWIATEK et Philippe OSMONT. Absente sur la photo : Nathalie BRIGAUDEAU

Béatrice POUSELER



Chantal Beylet

Asya Swiatek



Bruno Jeanroy



Eléna Jacquelot



Thierry Herbst



Jean Lipollis

**Une œuvre,
un artiste...**



Thierry Rochel



Philippe Osmont



Audrey Le



Sébastien Antoine



Nathalie Brigaudeau



Marie-France Bellei



Marina Jacquelot



Jean-Pierre Bouré, céramiste talentueux

Vantousien depuis trente-six ans et cadre retraité du Républicain Lorrain, Jean-Pierre Bouré est un véritable artiste qui a plusieurs cordes à son arc.

Après avoir d'abord pratiqué la peinture, la sculpture sur bois depuis quarante ans et la taille sur pierre depuis trente ans, il s'est mis à la céramique raku depuis quatre ans. Technique dans laquelle il excelle aujourd'hui. « Le raku est le résultat d'une technique d'émaillage développée dans le Japon du XVI^e siècle. Même en la maîtrisant, il y toujours une partie du travail qui reste aléatoire car une multitude de paramètres sont mis en jeu. Ce qui permet d'obtenir des résultats variant à l'infini qui confèrent à la pièce, entièrement réalisée manuellement, la qualité d'objet unique » précise-t-il.

Chez lui, dans son petit atelier, Jean-Pierre a déjà réalisé des dizaines d'œuvres de toutes tailles aussi variées que des animaux, des bustes, des reproductions de statuettes ou masques égyptiens...

Et comme il adore partager sa passion, il co-anime un atelier raku. Il est également président de la toute nouvelle association Loisirs Créatifs Châtel de Châtel-Saint-Germain.



Jean-Pierre n'expose que très rarement. Lors de la dernière exposition d'automne au centre socioculturel du village, on a eu la chance de découvrir quelques-unes de ses œuvres et de discuter avec l'artiste : ce véritable passionné est intarissable sur tout ce qui concerne son art.



Les étapes de fabrication d'une céramique raku

A partir d'un dessin ou d'une photo originale, je réalise la sculpture en argile (1). Après séchage, elle cuit six à dix heures à 980° dans un four électrique. Avant de refroidir vingt-quatre heures. A noter que pour les couleurs, j'utilise de la terre liquide et tout est fait au pinceau. Une fois biscuitée (2), la pièce est émaillée puis réenfournée, montée à 1000° dans mon four raku (3) que j'ai fabriqué moi-même et tout de suite défournée (4). Le choc thermique va ainsi provoquer des craquelures dans l'émail. La pièce est alors recouverte de matière inflammable (5) durant une demi-heure encore. C'est l'étape de l'enfumage qui noirci la terre ou il n'y a pas d'émail. C'est à ce moment qu'apparaît l'aspect métallique du sujet. Après refroidissement (6), je nettoie la pièce à grande eau (7) avec un produit abrasif pour enlever tous les résidus de suie et de cendre.

Reportage Thierry ROBINET



Le nuancier de couleurs référence les différentes teintes utilisables lors de l'émaillage

Réfection du lavoir

Reportage Thierry ROBINET

Ce charmant lavoir de la rue du Stade qui daterait de la fin du XVII^e siècle a retrouvé son cachet d'antan.

Les travaux engagés par la municipalité pour remettre en état le lavoir de la rue du Stade, élément constitutif du patrimoine de notre village, sont à présent terminés. Ils ont été réalisés par une entreprise de maçonnerie. La partie en pierre a été renforcée et l'étanchéité des deux bassins entièrement refaite. Il a ensuite été rhabillé de pierres de parement et ses planches d'origine refixées. Les travaux de finition ont ensuite été réalisés par les ouvriers communaux. La charpente et le toit qui, à l'origine, était à quatre pans, avaient déjà été restaurés il y a quelques années. Son alimentation en eau est d'origine naturelle. Autrefois, il possédait un gros réservoir sur laquelle les enfants du village aimaient bien grimper !

A l'époque, les femmes du village se rendaient au lavoir avec un baquet ou une lessiveuse sur une brouette ou une petite charrette. Et souvent très tôt le matin pour avoir les meilleures places. L'endroit idéal se situait en amont du courant, avant l'eau souillée par les autres lavandières. La fréquentation des lavoirs étant exclusivement féminine, ils avaient une importante fonction sociale et constituaient l'un des rares lieux où les femmes pouvaient se réunir, discuter entre elles, plaisanter, chanter... Cette activité très physique pratiquée de façon collective était ainsi beaucoup plus facilement supportable. Pour laver leur linge, les lavandières utilisaient un battoir pour battre le linge, du savon ou de la lessive et surtout beaucoup d'huile de coude ! « *Le linge était aussi plus propre et plus souple qu'en machine, parce que lavé avec de l'eau de source bien claire* » se souvient Geneviève Millet, la toute dernière Vantousienne à avoir lavé son linge dans sa "fontaine" comme elle l'appelle, et ce depuis sa plus tendre enfance. « *Le lavoir, situé à deux pas du stade, a même servi de vestiaire d'appoint à l'équipe de football locale. Nombre de joueurs y ont lavés leurs chaussures après chaque match* » rajoute Richard, ancien joueur qui a bien connu cette époque. Son utilisation a été progressivement abandonnée à la fin du XX^e siècle. De nos jours, seuls quelques riverains l'utilisent encore, principalement pour remplir des arrosoirs pour leur jardin.



L'ancien réservoir d'eau en 1947



Avant les travaux...



... Après travaux



Robert et Jean-Marc, les ouvriers communaux, mettent la dernière touche de finition



Infos pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés

PERMANENCES DES ELUS

Les adjoints au maire Françoise Jan, Antoine Dorr et Jacky Kam assurent des permanences matinales en mairie. De son côté, M. le maire Bertrand Brigaudeau est à votre disposition les lundis matin. Les administrés souhaitant contacter un de ces élus peuvent prendre rendez-vous en téléphonant en mairie aux heures d'ouverture au 03 87 36 61 09.

CONCOURS PÉRIURBAIN

Dans le cadre de son projet de transformation de l'ancienne école du village conçue par Jean Prouvé en un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) lié au design, à l'architecture et au mobilier, la municipalité a présenté son dossier au concours périurbain 2016. « *Notre finalité c'est transformer un bâtiment unique en France en conservant l'esprit du concepteur pour la nouvelle destination. En effet, cette école est un bâtiment prototype d'une école en acier et verre construite rapidement après la guerre en 1950* » précise Bertrand Brigaudeau, maire et instigateur du projet. Ces prix de l'innovation périurbaine sont remis tous les ans. A l'invitation du ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales Jean-Michel Beylet, l'adjoint au maire Antoine Dorr s'est rendu à la cérémonie de remise des prix à l'hôtel de Castries à Paris en novembre dernier. 211 dossiers étaient présentés à l'échelon national et seulement cinq retenus et primés. Malheureusement celui de Vantoux ne fait pas partie des lauréats.



CORRESPONDANT DU RÉPUBLICAIN LORRAIN A VANTOUX

Thierry ROBINET

Tél. 06 75 92 91 96

Courriel :

robinet.thierry@numericable.fr



Etat-Civil

Décès

- PISTER Marie, née MENNEL, le 24 septembre 1925 (Alice Sar)

- LHUILLIER Simone, née KUHNAPFEL, le 28 novembre 2016 (Alice Sar)

- BESCH Claire, née SCHUCK, le 13 décembre 2016 (Alice Sar)

- PISON Maria, née COSTENARO, le 19 décembre 2016 (Alice Sar). Doyenne du village, elle venait de fêter ses 108 ans en août 2016



- ROSSI Robert, le 15 décembre 2016

Naissances

- Sami TALJAOUI né le 22 novembre 2016

- Esteban JUMEAU né le 20 décembre 2016

Agenda

Samedi 4 mars 2017

Soirée Carnaval - Organisée par Vantoux Loisirs
Centre Socioculturel - Salle Raymond Mervelet

Dimanche 12 mars 2017

Repas des aînés
Centre Socioculturel - Salle Raymond Mervelet

Mardi 14 mars 2017

Assemblée Générale AQVV - Centre Socioculturel

Samedi 25 mars 2017

Nettoyage de Printemps - Rendez-vous dès 9 h
sous le préau de l'ancienne école Jean Prouvé

Vendredi 28 avril 2017

Assemblée Générale de Vantoux Loisirs
Centre Socioculturel

Samedi 29 avril 2017 **NOUVEAU SPECTACLE !**

Festival de Printemps - 6e édition
Centre Socioculturel - Salle Raymond Mervelet

Lundi 8 mai 2017

Commémoration du 8 Mai - Monument aux Morts



RECENSEMENT de la population 2017

Dans le cadre de cette mission, deux agents recenseurs ont été nommés par le maire Bertrand Brigaudeau : Stéphanie Gény, secrétaire de mairie, en tant que coordinateur municipal, et Sylvie Adam, domiciliée dans la commune.

Elles se présenteront très prochainement à votre domicile pour répondre à cette enquête qui se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février.

Le recensement permet notamment de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ce chiffre découle la participation de l'État au budget des communes : Ainsi, plus une commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Sachez que votre participation est essentielle et rendue obligatoire par la loi. Mais c'est avant tout un devoir civique et utile à tous. Nous vous invitons à leur réserver le meilleur accueil.





La municipalit 
vous pr sente ses Meilleurs V ux
et vous souhaite une tr s belle ann e
2017

Dates et p riodicit  des  lections politiques en 2017



Dates	Dur�e du mandat	Derni�res �lections
Pr�sidentielles 1er tour : Dimanche 23 avril 2e tour : Dimanche 7 mai	5 ans	22 avril 2012 6 mai 2012
L�gislatives 1er tour : Dimanche 11 juin 2e tour : Dimanche 18 juin	5 ans	10 juin 2012 17 juin 2012